



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 15 février 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent HENNEL
Tél : 03.87.28.30.87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau
à
Communauté de communes de Freyding-Merlebach
2, rue de Savoie
57800 Freyding-Merlebach

OBJET : Dossier de déclaration concernant le projet de restauration du ruisseau de Cappel (57).
Courrier d'accord immédiat.
RÉF. : Votre courrier en date du 02/02/2021.
P.J. : 1

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Projet de restauration du ruisseau de Cappel – Commune de Cappel (57450)

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **02 février 2021**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2021-00035**
- Dossier réalisé par : **Artelia, Immeuble Ecotec 3, rue Marconi 57070 Metz**

Je vous précise que suite aux compléments réceptionnés par le guichet unique, votre dossier est complet conformément à l'article R.214-32 du code de l'environnement.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est régulier sur le fond.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

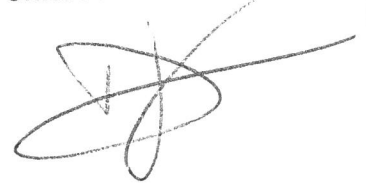
Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé précité sera affichée à la mairie de Cappel où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera consultable en mairie de Cappel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER